

# IRES - RDEC : Appel à candidatures pour un Master et une Licence en développement culturel (Communiqué)



Pour le compte de la rentrée académique 2019-2020, l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) lance un [appel à candidatures pour une formation en Arts, Culture et Développement dans les parcours Master et Licence en présentiel ou en formation ouverte à distance \(FOAD\)](#). Cet appel à candidatures s'adresse aux agents en service dans tous les départements ministériels et institutions de l'État ou en service dans les collectivités locales, dans le secteur privé et les candidats individuels.

Selon l'institut régional, le recrutement se fait par concours pour les agents de l'État qui sont tenus d'avoir une autorisation préalable de leur administration de tutelle. En ce qui concerne les candidats du secteur privé et les candidatures individuelles, ils sont reçus sur étude de dossier.

Deux (2) spécialités sont ouvertes pour le Master. Il s'agit des spécialités « Paix, Développement et Citoyenneté » et « Médias, Culture et Société ». La durée de la formation est de

4 semestres (deux ans), précise le communiqué de l'IREC-RDEC.

Sont éligibles, les titulaires d'une Licence, toutes spécialités ou d'un diplôme équivalent. Pour les agents de l'État, être âgé de 42 ans maximum à la date de clôture du dépôt de dossier. Pour les candidats du secteur privé et des candidatures individuelles, aucune condition d'âge n'est exigée, informe le communiqué.

S'agissant du parcours Licence, peuvent être candidats, des agents en service dans tous départements ministériels ou dans toutes institutions de l'État ou encore des collectivités locales, les agents du secteur privé ou les candidats individuels. Les agents de l'État sont recrutés par voie de concours avec une autorisation préalable de leur administration de tutelle. Pour ceux du secteur privé et les candidatures individuelles, ils sont reçus sur étude de dossier.

Trois spécialités sont ouvertes pour la Licence à savoir : « Paix, Développement et Citoyenneté », « Sciences de l'Information documentaire et numérique » et « Médias et Culture ».

*« Peuvent faire acte de candidature, les titulaires d'un diplôme de BTS (BAC +2) ou de tout autre diplôme équivalent, toutes spécialités et les étudiants ayant totalisé au moins 120 crédits dans un parcours de licence, toutes spécialités. Pour les agents de l'État, être âgé de 43 ans maximum à la date de clôture du dépôt de dossier. Pour les candidats du secteur privé, aucune condition d'âge n'est exigée et la durée de formation est de 2 semestres (1 an) », précise Professeur Kodjona KADANGA, Directeur Général de l'école.*

Les dossiers de candidature sont reçus jusqu'au lundi 15 juillet 2019 à 17 heures au Ministère en charge de la culture dans chaque Etat ou en ligne au courriel [masteriresrdec@gmail.com](mailto:masteriresrdec@gmail.com)

Pour plus d'informations, les candidats peuvent contacter la Direction générale de l'IRES-RDEC à Lomé aux numéros : (+228) 22 22 44 33/ (+228) 93 88 93 86 ou par Courriel : [masteriresrdec@gmail.com](mailto:masteriresrdec@gmail.com)